

Participez à l'expérience

ENTREPRISES TÉMOINS DECHETS & ENERGIE

RÉDUCTION
DES CONSOMMATIONS

OPTIMISATION
DES FACTURES
ÉNERGÉTIQUES

RÉDUCTION
À LA SOURCE

RÉEMPLOI

TRI ET
VALORISATION

PLUS D'INFOS SUR

www.lorient-agglo.bzh

Audélor
LES ESPACES DE FORMATION

CCI MORBIHAN

CMA
Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Morbihan

ALOEN
Paysan Local
de l'Énergie
de Stratégie Sud

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Mémoire du Territoire

DÉFI
ZÉRO
DECHET

LORIENT
AGGLOMÉRATION

GASPILLAGE ÉVITÉ = BÉNÉFICES ASSURÉS

Après l'opération « foyers témoins » lancée dans le cadre du programme d'actions labellisé « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet », c'est au tour de 15 entreprises témoins de bénéficier d'une mobilisation collective des acteurs territoriaux, pour identifier et déployer des actions simples d'économies d'énergie, de matières et de déchets.

Pourquoi ?

Réduire, réemployer, trier et valoriser les déchets, moins consommer et économiser l'énergie, sont de réels leviers de compétitivité et d'économies, qui permettent de fédérer ses collaborateurs dans une dynamique valorisant leurs actions et l'entreprise. En partageant et diffusant ces actions, il s'agit aussi de mobiliser les entreprises par l'exemple pour démultiplier les bonnes pratiques reproductibles sur le territoire.

Comment ?

- **Novembre** : recrutement des entreprises volontaires ;
- **Décembre-janvier** : diagnostic des consommations matières, énergie et déchets de votre entreprise pour identifier les actions à mettre en place en vue de les réduire ;
- **Janvier-février** : rendu du diagnostic, présentation du plan préconisé sur les actions à engager en 2018 ;
- **Mars-avril** : accompagnement du changement, déploiement des actions identifiées ;
- **Mai** : bilan et perspectives, communication et diffusion des bonnes pratiques auprès d'entreprises du territoire.



Exemples d'actions déchets & énergie

> Dans cette **unité industrielle**, 10 tonnes de « déchets » cartons sont collectés puis broyés sur site et viennent remplacer les mousses de calage de pièces. 8 000 € et 10 tonnes sont ainsi économisés par an sur l'achat des mousses grâce au réemploi des cartons.

> Chez un **fleuriste**, le passage aux LED a réduit par 2 les consommations d'éclairage et de 28 % la facture totale. Sur 10 ans, avec l'augmentation du prix de l'énergie, une plus longue durée de vie, et un moindre coût de maintenance, l'économie est d'environ 2 000 € par an.

J'ai une question, qui contacter ?

L'agence de développement économique du Pays de Lorient répondra à toutes vos questions, et vous accompagnera tout au long de l'opération.

Tel : 02 97 12 06 74

Mail : f.jetain@audelor.com